

CONDITIONS DE L'OPERATION SATISFAIT OU REMBOURSE

« GAMME COLLAGEN BANK 2026 »

ARTICLE 1 : GENERALITES

Les présentes conditions (ci-après « Conditions ») s'appliquent à l'opération « satisfait ou remboursé » (ci-après « l'Opération ») organisée par la société KENVUE FRANCE, Société par Actions Simplifiée à associé unique, au capital de 153 285 948 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 479 824 724, dont le siège est situé au 41, rue Camille Desmoulins 92 130 Issy-Les-Moulineaux (ci-après la **Société Organisatrice** » ou « **KENVUE FRANCE** »), avec la société Strada Marketing (ci-après la « Société Partenaire ») dont le siège est situé au 15 rue Claudius Penet – 69003 Lyon.

L'Opération débute le 01/10/2026 - 00h00 et se termine le 29/11/2026 – 23h59 inclus (date limite de demande de remboursement le 31/12/2026, dates et heures françaises (France Métropolitaine) faisant foi.

La participation à cette Opération implique l'adhésion et l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions, de ses annexes et des avenants éventuels.

Les Conditions de l'Opération sont disponibles gratuitement pendant toute la durée de l'Opération sur le site suivant : <https://www.neutrogena.fr/challenge14jours>.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE L'OPERATION

L'opération est valable pour l'achat d'un produit Neutrogena Collagen Bank éligible (liste des produits en annexe) effectué entre le 01/10/2026 et le 29/11/2026 inclus, dans les pharmacies et parapharmacies situées en France métropolitaine (Corse incluse, hors DROM COM). Sont expressément exclus du bénéfice de l'offre les achats effectués en ligne, notamment sur les sites de e-commerce et les marketplaces.

L'Opération est ouverte à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine, disposant d'un compte bancaire en France Métropolitaine, à l'exception de toute personne et membres du personnel de la Société Organisatrice et de la Société Partenaire ayant participé à l'élaboration directe ou indirecte de l'Opération.

Dans le cadre de la présente Opération, le remboursement ne peut être demandé qu'à l'issue d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la date d'achat d'un produit de la gamme Neutrogena Collagen Bank éligible (voir annexe).

Une seule participation par foyer est autorisée, le foyer étant entendu comme l'ensemble des personnes résidant à une même adresse postale.

La Société Organisatrice et la Société Partenaire se réservent le droit de procéder à toute vérification utile afin de s'assurer du respect de cette règle, notamment sur la base de l'adresse email et, le cas échéant, de tout autre élément d'identification communiqué par le participant (nom, prénom, email, numéro de téléphone, adresse IP, coordonnées bancaires - IBAN/BIC), et de refuser toute participation multiple ou frauduleuse.

En cas de participation multiple par un même foyer, seule la première participation enregistrée chronologiquement sera prise en compte, l'autre ou les autres étant automatiquement annulées, sans que le participant puisse se prévaloir d'un quelconque droit ou indemnisation.

L'Opération est limitée aux 500 premiers dossiers conformes de demande de remboursement. La Société Organisatrice se réserve le droit de clôturer l'Opération de manière anticipée après validation des 500 dossiers conformes.

Le remboursement est limité à UN seul produit éligible par offre et par ticket de caisse, dans la limite d'une participation maximum par foyer.

La Société Organisatrice et la Société Partenaire se réservent le droit, en cas de doute sur la conformité d'une participation ou afin de procéder à des vérifications complémentaires, de demander au participant de fournir la preuve d'achat originale et la découpe du code-barres / QR code original sur l'emballage du produit. Ces éléments devront être envoyés par voie postale, dans les délais indiqués par la Société Organisatrice ou la Société Partenaire. Les frais d'envoi resteront à la charge du participant et ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement. Les éléments envoyés ne seront pas restitués

À défaut de fourniture des éléments demandés dans les délais impartis ou en cas de fourniture d'informations inexactes, incomplètes ou mensongères, susceptibles de créer une suspicion de fraude (notamment en cas de prix manifestement anormal, de ticket de caisse modifié, falsifié ou artificiellement généré), la Société Organisatrice et la Société Partenaire se réservent le droit d'exclure le participant de l'Opération et de refuser le remboursement.

ARTICLE 3 : PARTICIPATION A L'OPERATION

Offre limitée aux 500 premiers dossiers conformes.

Pour participer à l'Opération et sous réserve du respect du délai de quatorze (14) jours suivant l'achat du produit, il suffit de :

- Acheter un produit de la gamme Neutrogena Collagen Bank éligible (liste des produits en annexe) entre le 01/10/2026 et le 29/11/2026 inclus, dans une pharmacie ou parapharmacie, et conserver votre justificatif d'achat original (ticket de caisse ou facture).
- Si vous n'êtes pas satisfaits après 14 jours d'utilisation, effectuez la demande de remboursement sur le site <https://www.neutrogena.fr/challenge14jours>, à compter du quatorzième jour suivant la date d'achat du produit Neutrogena Collagen Bank éligible et au plus tard le 31/12/2026.
 - Renseigner sur le formulaire, dans la partie réservée à cet effet, les informations suivantes : prénom, nom, adresse électronique, numéro de téléphone, et vos IBAN/BIC pour le remboursement ainsi que vos informations d'achat (date d'achat, point de vente, produit Neutrogena et le montant unitaire du produit Neutrogena - prix exact avec décimale).
 - Indiquer le motif d'insatisfaction concernant le produit Neutrogena.
 - Télécharger la preuve d'achat du produit acheté en entourant le point de vente, la date et le produit Neutrogena, ainsi que de l'IBAN/BIC au nom du participant.
 - Cocher la case « Je suis majeur(e), j'ai lu et j'accepte les conditions de l'Opération » valant également acceptation de la Politique de confidentialité.
 - Cliquer sur le bouton « Valider »

Une seule participation par foyer (même nom, même adresse postale et/ou adresse IP et/ou numéro de téléphone et/ou même IBAN/BIC. **Une seule adresse électronique par foyer**) sera acceptée.

Une seule participation par preuve d'achat sera acceptée.

La demande de remboursement, sous réserve de conformité, sera prise en compte à l'instant où le participant clique sur le bouton « Valider ».

Le(s) participant(s) s'engage(nt) à fournir toutes les informations exactes. Tout participant ayant donné des informations inexactes, incomplètes ou mensongères (faux nom ou faux prénom ou fausse adresse de domicile ou fausse adresse e-mail) verra sa participation invalidée.

L'IBAN/BIC devra être au nom du participant et émaner d'une banque domiciliée en France Métropolitaine. Il ne sera procédé à aucun remboursement si les coordonnées ne sont pas concordantes.

Les 500 premiers dossiers conformes seront validés et recevront le remboursement de leur achat d'un seul produit Neutrogena Collagen Bank éligible à hauteur du montant d'achat figurant sur le ticket de caisse, déduction faite des éventuelles remises appliquées.

Les participants seront avertis par e-mail dans un délai indicatif de sept (7) jours ouvrés à compter de la date à laquelle ils ont participé de la conformité de leur dossier.

Les participants recevront alors leur remboursement par virement bancaire, aux coordonnées bancaires indiquées lors de leur inscription, dans un délai indicatif de huit (8) semaines à compter de la réception de l'email de confirmation de leur participation conforme.

La Société Organisatrice fera ses meilleurs efforts afin de contacter les participants. Néanmoins elle n'effectuera aucune recherche complémentaire si un participant reste injoignable.

Si le remboursement ne peut être effectué en raison de coordonnées bancaires incorrectes ou incomplètes, ou d'un compte bancaire non ouvert au nom du Participant, celui-ci pourra adresser une réclamation à l'adresse e-mail suivante : consommateur@improov-marketing.fr et transmettre des coordonnées bancaires valides jusqu'au 31 mars 2027 inclus. La date et l'heure de réception de l'e-mail par l'Organisateur feront foi.

À défaut de réclamation ou de transmission de coordonnées bancaires valides avant cette date, aucune demande ne pourra plus être prise en compte. La responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra être engagée à ce titre.

ARTICLE 4 : RESPONSABILITE ET FORCE MAJEURE

La Société Organisatrice et la Société Partenaire ne sauraient encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de leur volonté (notamment les grèves, les intempéries et de manière générale tous les cas indépendants de leurs volontés empêchant l'exécution normale de l'Opération), elles étaient amenées à annuler, écourter, prolonger, reporter ou modifier les conditions de participation et/ou les modalités de fonctionnement de la présente Opération selon les aléas des magasins participants.

Il est expressément rappelé que le internet n'est pas un réseau sécurisé. La Société Organisatrice et la Société Partenaire ne peuvent donc être tenue pour responsable de la qualité des équipements des participants. Elles ne peuvent être tenues pour responsables par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système du terminal des participants et décline toute responsabilité.

ARTICLE 5 : TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les données personnelles communiquées par les participants à la Société Organisatrice et/ou réservées strictement à un usage pour les besoins de la demande de remboursement, par la Société Organisatrice ou la Société Partenaire. La Société Partenaire garantit qu'elle a obtenu le consentement exprès des personnes dont les données sont traitées conformément à l'ensemble des législations nationales et européennes en vigueur.

Conformément aux dispositions des articles 38 et suivants de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés telle que modifiée, et au Règlement européen 2016/679 relatif à la protection des données, les participants à l'Opération disposent de droits d'accès, de rectification, et de suppression sur les données personnelles qui concerne les participants. L'exercice de ces droits et l'obtention de la communication de ces informations concernant les participants s'obtient auprès des services en charge du droit d'accès. Les Participants disposent en outre d'un droit à la portabilité des données personnelles, et du droit de décider du sort de leurs données personnelles après leur décès (cf. cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits). Ils disposent également du droit de retirer leur consentement à tout moment. Enfin, les participants disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés. Pour toute question relative à leurs données personnelles, les participants peuvent écrire à l'adresse email emeaprivacy@kenvue.com.

La Société Organisatrice, responsable du traitement des données à caractère personnel, s'engage à l'égard des personnes concernées à prendre toutes précautions utiles afin de préserver la sécurité des informations nécessaires aux demandes de remboursement : prénom, nom, adresse électronique, numéro de téléphone et son IBAN/BIC pour le remboursement ainsi que vos informations d'achat (date d'achat, enseigne et produit Listerine et montant d'achat) et notamment d'empêcher qu'elles ne soient communiquées à des tiers non autorisés. Le(s) participant(s) a été avisé de ces droits lors de sa participation.

En aucun cas, la Société Organisatrice et la Société Partenaire ne sauraient être tenues pour responsables d'une perte de données ou d'une détérioration des données du participant, ou si les données relatives à l'inscription d'un participant ne lui parvenaient pas pour une quelconque raison dont elles ne pourraient être tenues responsables.

ARTICLE 6 : LITIGE ET LOI APPLICABLE

L'Opération et les présentes Conditions sont soumises à la loi française.

Nonobstant la nullité de certaines dispositions des présentes Conditions déclarées non écrites ou inapplicables, cette nullité ne saurait conserver leur force et leur portée à l'égard des clauses écrites licites.

Tous les cas non prévus par les Conditions seront tranchés par la Société Organisatrice dont les décisions seront sans appel, sous réserve des dispositions légales applicables. Tout différend né à l'occasion de cette Opération fera au préalable l'objet d'une tentative de règlement amiable.

A défaut d'accord, le litige sera soumis aux juridictions compétentes désignées selon le Code de procédure civile français. Aucune contestation ne sera plus recevable dans un délai de trois mois après la clôture de l'Opération.

ANNEXE

1. Liste des produits éligibles

Désignation	EAN
NTG COLLAGEN BANK CRÈME SPF 30 50ML	3574661840505
NTG COLLAGEN BANK CRÈME 50ML	3574661840352
NTG COLLAGEN BANK CONTOUR YEUX 15GR	3574661864273